

Rapport de la Direction Nationale de l'Arbitrage

par Guillaume Gerandi, Directeur National de l'Arbitrage

EFFECTIFS

Les effectifs d'arbitres en 2024 sont restés stables avec une augmentation légèrement supérieure à 1 % par rapport à l'année 2023. Le nombre d'arbitres passe de 1657 à 1680. Le tableau 1 présente les effectifs détaillés par catégorie.

Statistiques Arbitres							
	AFE2	AFE1	AFO2	AFO1	AFC	AFJ	Total
Total:	22	79	165	316	1026	72	1680

Tableau 1. Effectif détaillé par catégorie sur l'année 2024.

FORMATION

En 2024, 84 stages de formation ont été organisés sur tout le territoire, dont 9 ont été réalisés en ligne. Cela représente un total de 849 participants. Ces chiffres sont en légère augmentation par rapport à 2023 avec 79 stages réalisés pour un total de 832 participants.

En 2024, trois nouveaux cursus de formateur ont démarré. Les trois arbitres sont en cours de finalisation de leur mémoire et devraient soutenir au plus tard au milieu du deuxième semestre 2025. 25 formateurs sont toujours habilités à animer des stages de formation en France.

Fin 2024, la DNA a relancé l'organisation des séminaires des formateurs. Un premier se tiendra début mai 2025 lors des championnats de France jeunes à Vichy.

EXAMENS

Résultats session juin 2024

- 384 candidats étaient inscrits à cette session à une ou deux épreuves dont 327 qui étaient effectivement présents dans l'un des 51 centres d'examens, répartis sur 16 ligues sur 18. Un taux d'absentéisme relativement faible excepté dans une ligue où il a été d'environ 50 %. Ces chiffres sont stables par rapport à la session de juin 2023.
- 110 candidats ont présenté 153 épreuves en ligne, soit 27 % des 561 UV présentées. Ce nombre est en augmentation de 2 % par rapport à la session de juin 2023.

Résultats session Décembre 2024

- 373 candidats étaient inscrits à cette session à une ou deux épreuves dont 327 qui étaient effectivement présents dans l'un des 53 centres d'examens, répartis sur 14 ligues sur les 17. 256 candidats ont participé à une des deux épreuves pour le titre d'Arbitre Fédéral Club et 67 candidats à une des deux épreuves pour le titre d'Arbitre Fédéral Open.
- 104 candidats ont présenté 166 épreuves en ligne, soit 30 % des 547 UV présentées. Ce nombre est en augmentation de 3 % par rapport à la session de juin 2024 et de 4 % par rapport à celle de décembre 2023.

Le tableau 2 présente les résultats par UV et le taux de réussite à chaque épreuve pour la session de juin 2024 et le tableau 3 présente ces mêmes chiffres pour la session de décembre 2024. De manière globale, en regroupant les deux sessions de l'année 2024, le taux de réussite aux examens est satisfaisant et témoigne d'un bon niveau de formation. Les résultats de l'UVO sont plus faibles et se justifient par la nature de l'épreuve obligeant un niveau de préparation plus élevé des candidats. Il est en revanche dommageable que le taux d'absentéisme aux UVO et UVT soit relativement élevé (supérieur à 25 % du nombre total d'inscrits en juin et 15 % en décembre).

Candidats	Inscrits	Présents	Absents	Reçus	Taux*
UVR	277	241	36	154	64 %
UVC	255	214	41	140	65 %
UVO	69	54	15	28	52 %
UVT	66	51	15	32	63 %

* pourcentage de réussite par rapport au nombre de présents

Tableau 2. Résultats détaillés par UV de la session de juin 2024.

Candidats	Inscrits	Présents	Absents	% Absents	Reçus	Taux*
UVR	258	221	37	14%	141	64 %
UVC	235	208	27	11%	128	62 %
UVO	75	61	14	19%	33	54 %
UVT	66	51	11	17%	34	60 %

* pourcentage de réussite par rapport au nombre de présents

Tableau 3. Résultats détaillés par UV de la session de décembre 2024

SELECTIONS DES ARBITRES AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

Les sélections des arbitres pour les deux grands événements de l'année, à savoir le championnat de France jeunes et le championnat de France Mixte, sont des moments importants dans l'activité de la DNA. La commission participe, comme les années précédentes, à la volonté de mixité dans les effectifs d'arbitres.

Le tableau 4 présente les statistiques des sélections de 2024 des Arbitres en Chef Stéphane ESCAFRE (Championnat de France jeunes, Agen) et Loriane LEBRET (Championnat de France toutes catégories, L'Alpe d'Huez).

2024	NBRE CANDIDATS H	% ARBITRES H RETENUS	NBRE CANDIDATES F	% ARBITRES F RETENUES
AGEN	30	23 % (7 retenus)	19	79 % (15 retenues)
L'ALPE-D'HUEZ	43	21 % (9 retenus)	10	60 % (6 retenues)

Tableau 4. Statistiques des sélections au championnat de France jeunes 2024 et Championnat de France 2024.

Les candidatures à ces championnats font la plupart du temps plus d'arbitres déçus que d'arbitres heureux. La DNA encourage tous les arbitres ayant postulé mais n'ayant pas été retenus à persévérer dans leur gain d'expérience à travers les compétitions départementales et régionales, mais aussi avec les compétitions organisées par les clubs.

INTERNATIONAL

En 2024, 6 nouveaux titres d'Arbitre FIDE ont été décernés à Pierre-Jean ALLORY, Jean-Pierre DEGRAEVE, Vincent DENIS, Francis JARRIER, Jean-Michel LEBRET et Sammy PLAT. Par ailleurs, 2 nouveaux titres d'arbitres internationaux ont été obtenus par Adina-Maria HAMDouchi et Sylvain WLASSEWITCH. La DNA leur adresse toutes ses félicitations.

DNA 2020 – 2024

Cette année 2024 marque la fin d'une période de quatre années de travail de l'équipe menée par John LEWIS. L'occasion de remercier toutes les personnes qui se sont investies durant ces quatre années. L'occasion également de mettre en avant des projets importants développés :

- Développement du logiciel MAMI par Bachir CHELILLI et supervisé par Khaled BENADDOU : cet outil est de plus en plus utilisé dans certains tournois, notamment les compétitions par équipes et les compétitions scolaires.
- Réforme du barème d'indemnisation des arbitres, qui a conduit à l'établissement d'un nouveau document clair permettant de référencer toutes les compétitions nationales ainsi que les tournois organisés par les clubs.
- L'organisation d'un séminaire d'arbitre FIDE à Bordeaux en collaboration avec Stéphane DENIS, et à Marseille avec Denis REGAUD.

PROJETS DNA 2024 – 2028

La transition avec une nouvelle équipe composant la DNA s'est faite à partir du mois de décembre 2024. L'occasion pour la nouvelle équipe, portée par la direction de Guillaume GERANDI, de présenter un projet pour les quatre prochaines années. Celui-ci s'articule autour de quatre axes majeurs : la numérisation, la simplification administrative, la formation et la communication.

La numérisation :

À l'ère où le numérique prend une place prépondérante dans nos vies, nous nous devons de moderniser les pratiques de l'arbitrage. De nouvelles propositions seront faites notamment pour les demandes d'homologation de stages, la rédaction des attestations de stage pratique ou encore les demandes de titres. Nous serons également en lien avec la commission numérique pour la rédaction du cahier des charges sur le futur système d'information de la FFE.

La simplification administrative :

Il s'agit d'une tendance qui dépasse largement le cadre des Echecs mais qui touche également notre discipline. Cela pourra notamment passer par un recalibrage des titres nationaux d'arbitres et une simplification des missions administratives des arbitres.

La formation des arbitres :

Il s'agit ici de l'axe majeur des quatre prochaines années. Nous souhaitons renforcer la formation des arbitres. Pour cela, nous allons solliciter le corps arbitral via un sondage national pour connaître leurs avis et leur retour sur les formations récentes suivies. L'amélioration de la formation passe par une consultation générale de l'ensemble du corps arbitral français. Les formateurs seront également au cœur de ce processus. Tout d'abord, nous allons remettre en route les séminaires de formateurs et ce, dès le mois d'avril 2025 à l'occasion des championnats de France jeunes. Ces séminaires sont importants pour diffuser des informations homogènes sur tout le territoire. Par la suite, la création de contenus pédagogiques numériques nationaux sera envisagée pour l'ensemble des formations en même temps que le contenu des stages d'arbitres. Pour parfaire la formation des arbitres, des modules complémentaires seront créés et viseront à apporter des compétences spécifiques aux arbitres souhaitant se spécialiser sur des points particuliers. La formation continue sera également renforcée avec une évaluation des connaissances en fin de stage. Enfin le renforcement de la formation passe aussi par un suivi spécifique des arbitrages. Nous allons très prochainement démarrer une campagne de suivi pour connaître l'historique des arbitrages de l'ensemble du corps arbitral français. Ce suivi est commun dans d'autres sports.

La communication :

Il est important que l'ensemble du corps arbitral français puisse suivre les informations importantes de l'arbitrage. A ce titre, nous allons renforcer la proximité avec l'ensemble des DRA pour être au plus près du terrain avec la mise en place de réunions trimestrielles mais également créer des PV de réunions de DNA plénières disponibles pour tous sur le site de la DNA visant à suivre l'avancée des travaux de la DNA. Une page dédiée aux comptes-rendus a été créée à cet effet [Comptes-rendus DNA 2024-2028 – Direction Nationale de l'Arbitrage](#). Nous allons aussi développer des visioconférences à destination de l'ensemble du corps arbitral, dont des sessions spécifiques aux ligues d'Outre-Mer, pour renforcer leurs compétences et discuter de situations problématiques remontées à la DNA dans le courant de l'année.